

Syndicat Mixte du Vivarais Méridional
Mairie- BP 51- 07 402 Le TEIL Cedex

Extrait du registre des délibérations

Date de convocation : le 3 novembre 2022 Séance du 7 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 7 novembre, le comité syndical du Syndicat Mixte du Vivarais Méridional, légalement convoqué le 3 novembre, s'est réuni à 10h30, à la mairie de Viviers, sous la présidence de Madame Martine MATTEI, présidente.

Nombre de délégués : 12

Présents : 7

Votants : 7

Vote : 7 pour 0 contre 0 Abstention

Etaient présents : Martine MATTEI, Serge VILLARD, Benoît VIDAL, Pierre SAPHORES, Pierre CLEMENT, Bernard CHAZAUT, Michèle PETITJEAN

Procuration(s) :

Etai(en)t absent(s) : Bernard NOEL, Olivier FAURE, Nadia SEGUENI, Jean-Luc COUVERT, Michelle GILLY, Michel BOYER, Sylvie CADDET, Pierre CLEMENT, Bénédicte SAUJOT-BEDIN, Frédéric DORTH, Monique BOF

Etai(en)t excusé(s) : Rachel COTTA, Philippe EUVRARD, Isabelle SAIMMAIME PERICO, Michel CHENIVESSE, Karine TAULEMESSE, Jacky BEAU

Secrétaire de séance : Benoît VIDAL

DELIBERATION N°2022-22 : CONVENTION

Depuis plusieurs années, le Pays d'art et d'histoire intervient auprès du collège Chamontin dans le cadre de leur classe archéologique de 5^e, sur la thématique du moyen-âge-début de la période moderne, et ce, à raison de plusieurs interventions en classe ou sur site, selon des axes thématiques différents (Cruas : abbatale ; Rochemaure : château ; Viviers : cité épiscopale ; éventuellement Villeneuve de Berg, bastide royale ; Mirabel...)

Concernant l'année 2022-2023, les objectifs de ces interventions sont les suivants :

Atelier « blasons » (intervention en classe)

Vendredi 10 mars 2023

15h-17h (1h45)

Cette intervention en classe propose une première approche de l'héraldique, de son vocabulaire et des principes du blason : le médiateur s'appuie sur un diaporama et les élèves complètent une fiche pédagogique. Elle permet aux élèves de situer cette pratique dans son contexte historique et d'intégrer les règles leur permettant de concevoir leurs propres armoiries.

Atelier « Seigneur en son château » (intervention en classe)

Vendredi 17 mars 2023

15h-17h (1h45)

Cet atelier prend la forme d'activités par équipes pour amener les élèves à comprendre par eux-mêmes la vie du seigneur en son château à travers 5 thématiques : le système féodal, l'éducation, l'alimentation, les vêtements, les loisirs. Le but est de répondre à ces questions : Qui étaient les seigneurs au Moyen Age ? Qu'est-ce qui les différencie des autres classes sociales ? Quelles sont leurs occupations ?

Visite du château de Rochemaure et du bourg castral

Vendredi 12 mai 2023

13h45 – 16h15 (2h30)

Dominant la vallée du Rhône, le château de Rochemaure est un témoin médiéval du Vivarais. Plus qu'un élément défensif, il permet au seigneur d'asseoir son autorité. À travers cette visite, les élèves appréhendent la réalité du système castral dans la région.

Visite de l'abbatiale de Cruas et du site médiéval

Vendredi 9 juin 2023

13h30 – 16h15 (2h45)

L'abbatiale de Cruas est un édifice roman d'exception. Son architecture, sa sculpture et sa tribune monastique invitent à la découverte de l'art roman dans toutes ses dimensions. Le bourg médiéval qui la surplombe accueillait les moines de l'abbaye dès le 11^e siècle.

Les conditions d'interventions sont répertoriées dans l'annexe 1 de ladite convention (nombre d'heures et dates)

Le coût de ces interventions est détaillé dans l'article 3 de la convention

Le COMITE SYNDICAL,

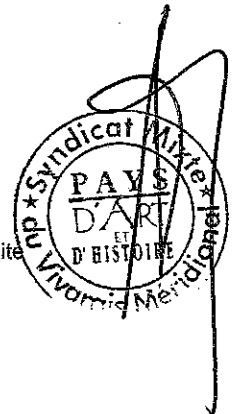
Après en avoir délibéré,

AUTORISE Madame la Présidente à signer la convention pour les interventions en classe archéologie

DECIDE d'inscrire au budget les crédits nécessaires

Extrait certifié conforme,
La Présidente,
Martine MATTEI

La Présidente certifie sous sa responsabilité
le caractère exécutoire de cet acte,



Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

ID : 007-200026425-20221107-D202222-DE